

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL du 7 NOVEMBRE 2025

RAPPORT DU PRESIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Direction Finances

Rapport examiné par la 8^{ème} commission :
Finances, patrimoine départemental, ressources humaines

OBJET :
**Synthèse des propositions de la Décision Modificative/Budget Supplémentaire n° 1 de
l'exercice 2025.**

Pièces jointes ou annexes :	<i>Projet BS 2025 Document Global</i>
-----------------------------	---------------------------------------

Mes chers collègues,

Lors de la présentation des orientations budgétaires le 7 mars 2025 et du Budget Primitif le 12 avril dernier, les actions prioritaires envisagées par l'Assemblée Départementale ainsi que les événements extérieurs susceptibles d'influer sur la situation financière de la collectivité vous ont été présentés.

Je sou mets maintenant à votre examen le projet de Décision Modificative n° 1 (DM) qui s'inscrit dans la continuité de ces orientations. Le présent rapport vise à présenter de manière synthétique les principaux redéploiements entre chapitres ou les ajustements en dépenses et en recettes pour se rapprocher de l'exécution budgétaire de fin d'exercice.

En outre, des rapports particuliers exposent, par secteur, les crédits relevant de la compétence de chacune des commissions.

Le projet de Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2025 s'équilibre, en mouvements réels, en dépenses et en recettes, à **+10,4 M€** portant le budget total de la collectivité à **363 M€**, tous budgets confondus, soit une révision de +2,9% par rapport au Budget Primitif.

La décision modificative se présente ainsi qu'il suit par section :

DEPENSES, en € Tous budgets confondus En éléments réels	BP	BS/DM1	Total BP+BS/DM1
FONCTIONNEMENT	288 755 452	+ 5 118 401	293 873 853
INVESTISSEMENT	63 844 548	+ 5 281 599	69 126 147
TOTAL DEPENSES	352 600 000	+10 400 000	363 000 000

RECETTES, en € Tous budgets confondus En éléments réels	BP	BS/DM1	Total BP+BS/DM1
FONCTIONNEMENT	312 678 863	+ 5 653 655	318 332 518
INVESTISSEMENT	39 921 137	+ 4 746 345	44 667 482
TOTAL RECETTES	352 600 000	+10 400 000	363 000 000

I. La présentation des principales propositions de DM par section :

A/ La section de fonctionnement :

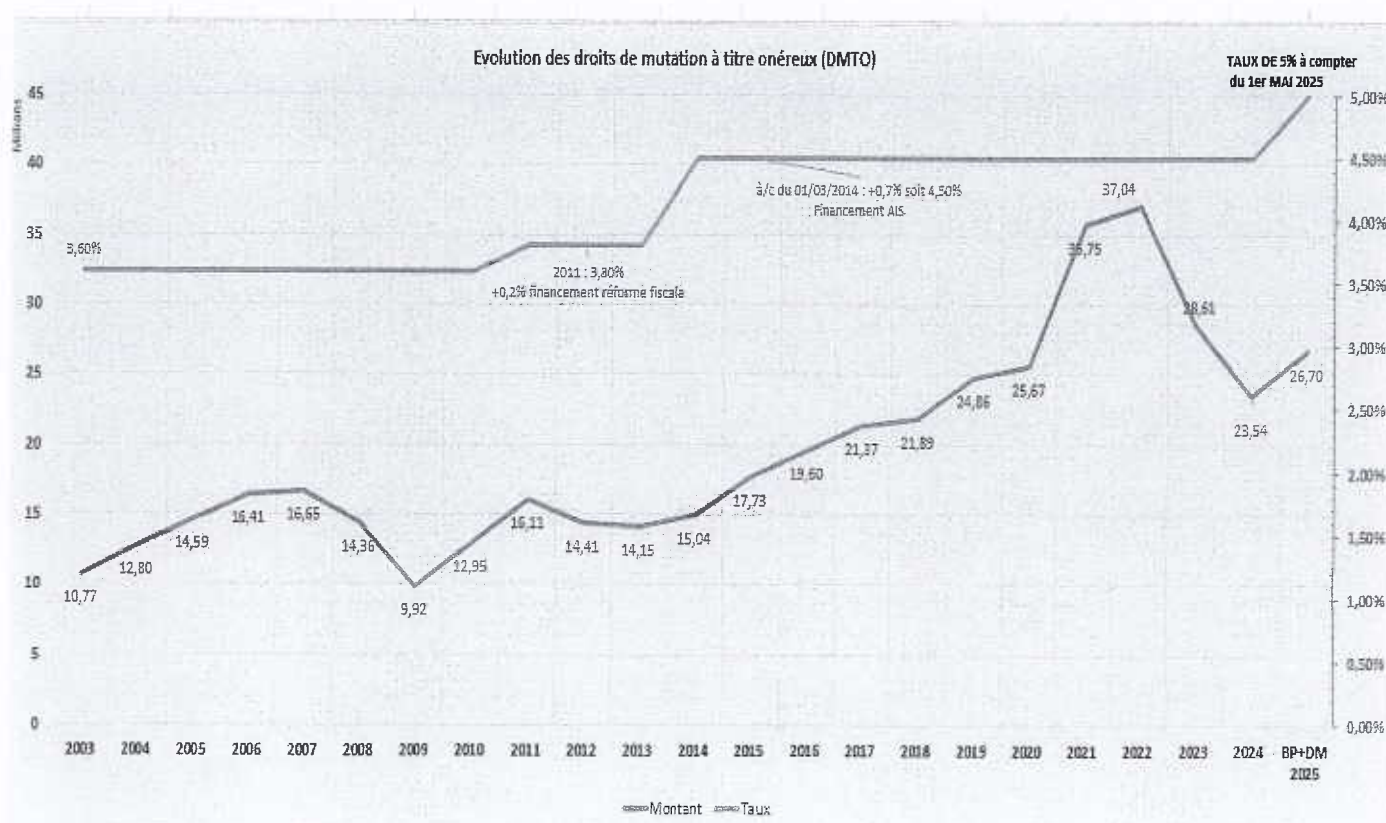
a/ Les recettes de fonctionnement: +5,654M€

Cette DM se caractérise par une inscription complémentaire de recettes de fonctionnement de **+5,654M€**. Celle-ci n'était pas prévisible lors de l'élaboration du Budget Primitif.

En effet, cet ajustement s'explique, pour partie, par une hausse significative des recettes DMTO (droits de mutation à titre onéreux), à hauteur de **+2,2 M€**, portant le montant total prévisionnel 2025 à 26,70 M€ après DM, soit une progression de +13,4 % par rapport au produit constaté au Compte Administratif 2024.

Cette évolution favorable reflète une reprise partielle du marché immobilier local observée depuis le printemps, dans un contexte de stabilisation des taux d'intérêt et d'un redémarrage progressif des transactions. Toutefois, malgré ces signaux positifs, les incertitudes économiques globales, le contexte national et la probable remontée des taux d'intérêt appellent à une approche prudente dans l'estimation des recettes d'ici au 31 décembre 2025. Le nouveau taux de DMTO voté par l'assemblée (5% à compter du 1^{er} mai 2025 contre 4,5% précédemment) commence à produire des effets.

L'évolution de ce produit de DMTO a connu une forte croissance de 2020 à 2022. Mais, cette ressource est sensible au retournement de conjoncture économique comme le montre la dégradation constatée les années suivantes, en 2023 et 2024.



Par ailleurs, d'autres recettes dans le domaine de l'action sociale sont inscrites pour **+2,263M€** et résultent notamment de dotations notifiées tardivement.

Dans le domaine de l'enfance, on citera le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance financé par un concours de l'Etat à hauteur de 450 251 € et 130 000 € au titre du fonds d'intervention régional (FIR). La recette au titre du maintien de la prise en charge des jeunes majeurs par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'au 31 décembre 2025 est inscrite à hauteur de +203 629 €.

En matière d'hébergement des personnes handicapées, il est proposé notamment les recettes suivantes :

- La dotation de la CNSA au titre de la Revalorisation du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) des personnels soignants des ESMS pour les personnes handicapées : + 104 126 €, liés à un montant de dotation plus important que prévu.
- Le recouvrement sur bénéficiaires tuteurs et établissements privés : +107 992 € résultant d'un recouvrement plus important des revenus ponctuels ;
- Le recouvrement sur successions et contentieux dans le cadre de l'hébergement des Personnes Handicapées : +152 782 € liés à des recouvrements plus importants ;
- La dotation CNSA au titre de la revalorisation salariale des personnels « *exclus du Ségur* »¹ dans les ESMS pour les Personnes Handicapées : +245 919 € correspondant à 50% de la dépense inscrite au BP 2025.

Le fonds de soutien aux départements, pour la mobilité dans le cadre des aides à domicile, dédié spécifiquement aux SAAD, est inscrit en recette de fonctionnement, à la direction de l'autonomie, à hauteur de 532 390€. Ce fonds qui sera attribué par la CNSA est inscrit pour partie en dépense d'investissement (60% du fonds CNSA, soit 319 000€) et pour partie en dépense de fonctionnement (40%, soit 213 390€).

D'autres ajustements des recettes de fonctionnement, effectués au regard des notifications de l'Etat et des évaluations fondées sur les réalisations constatées au 31 août 2025, permettent d'inscrire un montant supplémentaire de +1,191M€.

On citera notamment la TICPE (La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques) perçue au titre du financement du transfert des Routes Nationales à compter du 1er janvier 2024 et la taxe sur les conventions d'assurance.

Ces recettes complémentaires de fonctionnement ont permis d'ajuster les besoins en dépenses de fonctionnement suivants :

¹ Exclus du Ségur : il s'agit des professionnels qui n'ont pas obtenu les revalorisations ou avantages décidés dans le cadre du Ségur.

b/Les dépenses de fonctionnement: +5,118M€

- **La DGA Solidarité** voit ses crédits ajustés de +3,645M€. Le budget consacré aux actions de solidarité départementale s'établit ainsi à 162,743M€, après DM.

La section de fonctionnement des directions de la solidarité se présente comme suit :

Direction	BP 2025 reports inclus	BS/DM1 2025 + virement s	Total budget 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SOLIDARITE, millions d'euros			
Direction Enfance Famille	44,895	1,738	46,623
Insertion et Solidarité Active	29,785	0,395	30,180
Politique de l'Autonomie	84,207	1,466	85,674
Action Sociale Territoriale	0,209	0,043	0,252
Gestion Coordination	0,011	0,003	0,014
Total dépenses de fonctionnement brutes	159,098	3,645	162,743
RECETTES DE FONCTIONNEMENT SOLIDARITE, millions d'euros			
Direction Enfance Famille	0,748	0,832	1,580
Insertion et Solidarité Active	11,646	0,214	11,860
Politique de l'Autonomie	24,358	1,217	25,575
Total recettes de fonctionnement	36,752	2,263	39,015
Total dépenses nettes (M€)	122,346	1,382	123,728

Les principaux ajustements en dépenses de fonctionnement concernent la direction Enfance et Famille pour +1,738M€ portant le budget de cette direction à 46,623M€.

Au sein de cet ajustement de DM de +3,964M€ (dépenses brutes), **les dépenses d'hébergement** représentent une somme de +3,367M€ dont +1,407M€ au titre de la Direction Enfance et Familles et +1,960M€ pour la Direction Politique de l'Autonomie. Après DM, les dépenses d'hébergement s'établissent à **65,050M€**.

On peut également citer les dépenses d'allocations **RSA²** ajustées de +0,240M€ depuis le BP. Le volume prévisionnel 2025 d'allocations RSA s'élève ainsi à **27,327M€**.

En revanche les dépenses d'**APA³** sont ramenées à un niveau de **33,274M€**, soit une diminution des crédits de -0,765M€ en DM.

La **PCH⁴** est ajustée à la marge depuis le BP (-55K€), soit une dotation annuelle de **13,267M€** après DM.

- La DGA Investissements et Territoires propose un abondement de 0,640M€ en dépenses de

² RSA Revenu de Solidarité Active

³ APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

⁴ PCH Prestation de Compensation du Handicap

fonctionnement pour couvrir notamment :

-Les dépenses de transport des élèves handicapés : +0,200M€ (Direction Routes et Mobilités)

Le budget initial s'est avéré insuffisant pour couvrir les besoins de l'année. La révision du règlement intérieur sur les modalités de prise en charge du transport des élèves et étudiants en situation de handicap applicable à la rentrée scolaire de 2025-2026 permet de réduire le budget alloué à cette compétence de façon partielle en 2025 et significative à compter de 2026.

-Les dépenses de carburant : +0,100M€ (Direction Routes et Mobilités)

Au regard du coût du carburant pratiqué au 1^{er} semestre 2025, il est proposé d'augmenter le budget de **+0,1M€** le portant ainsi à 1,1M€ pour l'exercice afin d'assurer l'activité en régie pour l'exploitation et l'entretien des routes départementales.

-Les crédits du FSL (Fonds Social Logement) sont ajustés de +0,113M€ en mesure de DM complétée par des redéploiements internes pour permettre un ajustement des crédits de +0,166M€. Les dépenses du FSL passent ainsi de : 0,950 M€ en inscription BP à 1,116M€ après DM (en 2024 : le réalisé s'établissait à 1,224 M€). Il est à noter que le règlement intérieur a été modifié et validé en juillet 2025 afin d'adapter les modalités d'intervention aux réelles capacités financières. Les plafonds d'aides ont été revus à la baisse. Cette révision du règlement impactera le budget 2026 en année pleine.

-Les ajustements des crédits de fonctionnement de la Direction Patrimoine Immobilier qui s'élèvent à +0,309M€.

Ceux-ci concernent pour l'essentiel :

- La gestion du sinistre survenu au collège Hubert Reeves de Fleurance (incendie de la toiture) qui a conduit au relogement des élèves dans des structures modulaires temporaires.

-la prise en compte d'une année complète de charges et des loyers des permanences d'actions sociales (initialement budgétisées pour 6 mois compte tenu des arbitrages initiaux du BP).

-l'augmentation significative des charges d'électricité au regard des dépenses engagées sur les six premiers mois de l'année excédent les prévisions initiales (due en partie à des charges non rattachées et en partie à la prise de possession des locaux dans le cadre du transfert des routes nationales).

• **La DGA Ressources et Moyens** propose un abondement de +0,527M€ au titre notamment :

-des dépenses de Ressources Humaines : +0,418M€

Au sein de cette dotation, un ajustement de **0,400M€ de la masse salariale permet de sécuriser la fin de gestion 2025**. La masse salariale⁵ représente après DM un niveau global de dépenses de 72,968M€ (hors rémunération des assistants familiaux). Cette dotation prend en compte, au fur et à mesure de leur intégration, les dépenses des personnels dans le cadre du transfert des Routes Nationales intervenu à compter du 1^{er} janvier 2024.

On notera qu'au 31/08/25, la dépense de masse salariale n'a progressé que de +0,78% par rapport au réalisé 2024 à même date. Ce qui démontre une bonne maîtrise de son évolution.

⁵ Masse salariale : articles 64,63 et 621 des chapitres 012, 016 et 017.

-d'ajustements des contributions à verser à des partenaires :

On citera notamment la contribution complémentaire à l'association Jazz In Marciac (+65K€ pour permettre de reconduire la contribution 2025 au niveau de celle de 2024, soit 130 K€ au total) et à clé vacances +18K€ (aucune subvention n'avait été prévue au BP pour cette association).

-de dépenses au titre de la décontamination des documents du collège de Fleurance suite à l'incendie survenu au mois de juillet dernier : +25K€.

- de dépenses liées à l'utilisation d'un logiciel d'IA, +23K€ en CP 2025.

La création d'une Autorisation d'Engagement pluriannuelle de 200K€ est prévue en DM en vue de financer l'hébergement de DELIBIA (logiciel d'IA).

B/ La section d'investissement :

a/ Les recettes d'investissement: +4,746M€

Dont :

+5,234M€ de recette complémentaire de l'Etat au titre de la mise à deux fois deux voies de la RN 124 ; la participation de l'Etat s'établit ainsi, en 2025, à 10M€ (budget de la Direction Routes et Mobilités).

En effet, les participations pour la mise en 2x2 voies de la section Gimont – L'Isle-Jourdain inscrites au BP 2025 intégraient le remboursement d'une avance perçue en 2024 par anticipation sur la participation 2025 de l'Etat. Or, cette régularisation ne s'appliquera qu'en 2026 voire en 2027 ; par conséquent, la participation de l'Etat est réévaluée en DM à 10M€ (montant versé au mois d'août dernier) conduisant à inscrire une augmentation de la recette de + 5,234M€.

+0,745M€ de DSID (Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements) pour la rénovation de la 2x2 voies de la RN 124 à Pujaudran.

-1,05M€ au titre des cessions de biens inscrites au BP 2025 reportées sur 2026 (vente du bâtiment CEEI à Auch pour - 1 M€, la maison "Martinon" à Fleurance pour – 0,050M€).

D'autres ajustements à la baisse et à la hausse permettent d'atteindre la somme de 4,746M€ de recettes d'investissement.

b/ Les dépenses d'investissement: +5,282M€

Parmi les ajustements les plus importants, on peut notamment citer :

• **La DGA Investissements et Territoires: +5,654M€**

Dont :

-Direction Routes et Mobilités : +5,407M€

Le budget d'investissement de la Direction Routes et Mobilité est porté à 42,985M€ après DM.

Les principaux ajustements du budget de la DRM concernent :

-Une inscription de crédits de +5,234M€ s'explique par l'affectation en dépense

d'investissement d'une recette complémentaire de l'Etat au titre de la mise à deux fois deux voies de la RN 124 (cf. explication plus haut en recette d'investissement).

La dépense correspondante permettra, le cas échéant, de procéder, dès l'exercice 2025, au règlement de toutes les situations de dépenses 2025 présentées par l'entreprise dans le cadre de cette opération et suivant l'avancement effectif du chantier.

Les crédits de paiement 2025 passent ainsi de **26,621 M€ (BP)** à **31,855M€ (BP+DM)** pour cette opération.

-La Ligne Grande Vitesse : -155K€

De nouvelles conditions de paiement relatives aux versements de la participation du Département du Gers aux travaux de la LGV entre Bordeaux et Toulouse conduisent à réduire de moitié le budget 2025 de 310 K€, soit une diminution de -155 K€ en DM.

-Le versement de fonds de concours dans le cadre d'aménagements de traverses en agglomération : **+132K€**

-L'acquisition de 2 camions +240K€

La subdivision de L'Isle-Jourdain a subi un vol de 2 camions plateaux de 7.5t en juillet 2025. Afin de maintenir le niveau de service et les interventions d'urgence, il est nécessaire de procéder à l'achat de 2 poids-lourds en remplacement de ceux volés qui seront dédommagés financièrement sur l'exercice suivant par les assurances.

-Direction Ingénierie des Territoires : +172K€ au titre de l'aide aux communes

Cet ajustement des CP permettra de pouvoir honorer les demandes de versement arrivées complètes avant le 1er septembre 2025. Un délai raisonnable de versement est ainsi maintenu et l'enveloppe de CP 2026 ne devrait pas être complètement obérée par les demandes de versements 2025 en attente. L'enveloppe de Crédits de Paiement 2025 est ainsi portée à 922K€.

-Direction Patrimoine Immobilier : +75K€ Collège Hubert REEVES à Fleurance

Un abondement en DM de 75K€ et des redéploiements internes à la direction permettront de mobiliser 150 K€ de compléments de crédits, afin de porter l'enveloppe totale 2025 à **319,6K€** correspondant aux travaux d'urgences, mesures conservatoires et premiers travaux à réaliser suite au sinistre survenu durant le week-end des 12 et 13 juillet dernier.

• **DGA Ressources et Moyens : -273K€**

Dont -138K€ au titre de la DOSIN du fait notamment d'ajustements des dépenses des logiciels métiers et des équipements informatiques.

• **DGA Solidarité :+219K€**

Il est prévu un report des crédits de paiement concernant les travaux de réhabilitation des « Thuyas » à Monferran-Savès du fait des aléas du projet entraînant un retard important de démarrage des travaux (2026), soit -100K€.

Des crédits de paiement sont inscrits, pour partie en investissement, à hauteur de 319 K€, au titre du fonds de soutien aux départements, pour la mobilité dans le cadre des aides à domicile, dédié spécifiquement aux SAAD (cf explication plus haut en recette de fonctionnement).

II. La présentation des crédits par nature :

Le vote du budget s'effectue par chapitre budgétaire exprimant une nature de dépense. Le tableau suivant présente les dépenses réelles par chapitre, tous budgets confondus :

A/ Les dépenses :

Chapitres en €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Tous budgets confondus	Budget Primitif	BS/DM1	Total BP+BS/DM1
002	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	982 861	0	982 861
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (1)	22 002 923	+834 060	22 836 983
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (hors dépenses de personnel au titre du RSA et de l'APA) (4)	84 581 961	+500 000	85 081 961
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (versement impôts, prélèvement au titre des DMTO...)	4 811 973	-245 367	4 566 606
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.) y compris dépenses de personnel (2) (4)	35 544 492	-765 000	34 779 492
017	RSA y compris dépenses de personnel (3) (4)	29 416 014	+380 173	29 796 187
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (5)	106 681 541	+4 093 713	110 775 254
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPE D'ELUS	210 000	0	210 000
66	CHARGES FINANCIERES	3 248 050	-200 000	3 048 050
67	CHARGES SPECIFIQUES (annulation de titres,...)	231 290	+25 914	257 204
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (6)	1 044 347	+494 908	1 539 255
FONCTIONNEMENT		288 755 452	+5 118 401	293 873 853

Comme le montre le tableau ci-dessus, les charges de fonctionnement absorbent quasiment 81% des dépenses totales, dont principalement les dépenses d'action sociale, salariales, de participation au fonctionnement des SDIS et au fonctionnement des collèges ainsi que celles d'entretien courant des routes départementales.

(1) **Sur le chapitre 011 « charges à caractère général »**, sont inscrites les dépenses de fonctionnement et d'équipement courant, y compris celles nécessaires à la réalisation des missions relevant des compétences du département pour un montant de 22,837 M€.

(2) **Le chapitre 016 « Allocation Personnalisée d'Autonomie »** qui retrace les dépenses relatives à l'APA, s'établit, au total, à 34,779 M€. Les dépenses inscrites sur ce chapitre regroupent les allocations à verser aux bénéficiaires de l'APA, ainsi que les dépenses de personnel (masse salariale, formation, déplacements et missions). Les allocations seules avoisinent les 33,274 M€ après un ajustement de -765K€.

(3) **Sur le chapitre 017 « Revenu de Solidarité Active »** sont inscrits 29,796 M€. Les dépenses positionnées sur ce chapitre regroupent les allocations à verser aux bénéficiaires du RSA, les dépenses liées à la réalisation du plan départemental d'insertion ainsi que les dépenses de

personnel (masse salariale des personnels affectés à cette mission, formation, déplacements et missions). Les allocations versées représentent une somme de 27,327M€; celles-ci sont ajustées de +0,240M€ en DM.

(4) **L'enveloppe 2025 affectée à la masse salariale** inscrite sur les chapitres 012, 016 et 017 s'établit à 87,065 M€ dont 14,097 M€ au titre des assistants familiaux. La masse salariale hors assistants familiaux, soit 72,968M€ (dépenses inscrites sur les chapitres 012, 016 et 017)⁶ ; l'évolution par rapport à 2024 prend notamment en compte l'effet glissement vieillesse technicité, la hausse de 3 points par an du taux de cotisation à la CNRACL et le retour au taux de cotisation URSSAF initial (9,88%) après une baisse en 2024, ainsi que l'impact progressif du transfert des RN de l'Etat au Département...

(5) **Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante »**, doté de 110,775 M€, comprend, pour l'essentiel, les interventions du département en direction de tiers (aides à la personne, frais de séjour et d'hébergement, contributions obligatoires, participations, subventions de fonctionnement versées...). Ce poste de dépenses intègre notamment les dépenses sociales au titre des frais de séjour et d'hébergement (65,050M€) et la prestation de compensation du handicap (13,267M€).

(6) **Le chapitre 68** prévoit l'inscription d'une dotation de 0,495M€ au titre de la politique de provisionnement de la collectivité.

<i>Chapitres en €</i>	DEPENSES D'INVESTISSEMENT Tous budgets confondus	Budget Primitif	BS/DM1	Total BP+BS/DM1
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	85 944	0	85 944
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	+4 400	4 400
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (1)	14 130 000	0	14 130 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - SAUF 204- (études...)	1 864 281	-246 734	1 617 547
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	7 018 063	+229 168	7 247 231
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (acquisitions...)	2 688 517	+147 399	2 835 916
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux en cours...)	37 618 328	+5 128 166	42 746 494
26	PARTICIPATIONS CREANCES RATTACHEES	303 397	0	303 397
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (prêts...)	136 018	+19 200	155 218
INVESTISSEMENT		63 844 548	+5 281 599	69 126 147
DEPENSES TOTALES en mouvements réels, tous budgets confondus, en euros		352 600 000	+10 400 000	363 000 000

Les dépenses d'investissement sont constituées, pour l'essentiel, de dépenses d'équipement direct (immobilisations), de subventions versées à des tiers (chapitre 204) et du remboursement du capital de la dette (chapitre 16).

A l'issue de la DM1 de 2025, les crédits de paiement affectés à l'investissement s'établissent à **69,126M€**. L'investissement, hors dette, et résultats, s'élève à **53,710 M€** (chapitres 16, 001 et 020 et provision d'équilibre des budgets annexes exclus).

- **Le chapitre 204** « subventions d'équipement versées », doté de 7,247M€ retrace les subventions d'équipement allouées par le Département à des tiers (communes et intercommunalités,

⁶ Dépenses inscrites sur les articles 621, 64, 631, 633 des chapitres 012, 016 et 017

État,...).

- **Les chapitres 20** (hors 204), **21 et 23** correspondent respectivement aux immobilisations incorporelles (frais d'études, ...), corporelles (acquisitions..) et en cours (travaux...). L'ensemble de ces postes représente une enveloppe de 47,200M€

- **Le chapitre 16 « emprunt et dettes assimilées »**, doté de 14,13M€, correspond au remboursement du capital de la dette. Le remboursement en capital de la dette représente 3,9% du budget total.

B/Les recettes :

Il convient de noter que les résultats de la gestion 2024 ont été repris de façon anticipée dès le Budget Primitif 2025, avant le vote du compte administratif 2024. Les résultats inscrits au budget de la collectivité sont conformes à la délibération de vote du compte administratif 2024 et d'affectation des résultats 2024, délibération en date du 30 juin 2024 (81A01).

Les prévisions de recettes proposées, en Décision Modificative, sont présentées dans le tableau suivant :

DETAIL DES RECETTES PAR NATURE (tous budgets)

<i>en euros (mouvements réels)</i>	BP 2025	BS/DM1 2025	Total Budget 2025
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	312 678 863	+5 653 655	318 332 518
IMPOTS ET TAXES (comptes 73*) dont	195 713 999	+3 553 698	199 267 697
Fraction TVA compensatoire TFPB-Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	60 076 154	+161 322	60 237 476
Fraction TVA compensatoire CVAE	7 701 230	+20 680	7 721 910
DMTO-Droits de Mutation à Titre Onéreux	24 500 000	+2 200 000	26 700 000
TSCA-Taxe Sur les Conventions d'Assurance	48 188 000	+749 300	48 937 300
FNGIR-Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	5 778 954	0	5 778 954
TICPE-Taxe Intérieur de Consommation sur les Produits Energétiques	22 448 661	+660 386	23 109 047
Fonds de péréquation DMTO	13 320 000	+121 857	13 441 857
DCP-Dispositif de Compensation Péréquée (frais de gestion TFPB)	7 326 000	+135 490	7 461 490
Fraction de TVA supplémentaire (250M€)	1 350 000	0	1 350 000
Fonds de sauvegarde PLF 2024	300 000	-300 000	0
Autres produits de fiscalité	4 725 000	-195 337	4 529 663
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (comptes 74*) dont	84 079 256	1 881 055	85 960 311
DGF-Dotation Globale de Fonctionnement	44 317 255	-69 322	44 247 933
DGD-Dotation Générale de Décentralisation	1 701 076	0	1 701 076
FMDI-Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion	1 260 000	0	1 260 000
Compensations fiscales (dont DCRTP-Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)	9 126 533	-154 253	8 972 280
Dotations CNSA-Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	22 585 851	+739 754	23 325 605
FCTVA-Fonds de Compensation de la TVA fonctionnement	240 000	0	240 000
Participations Etat	1 297 748	+1 074 266	2 372 014
Participations Région	488 565	+18 016	506 581
Participations autres collectivités	2 099 182	+29 430	2 128 612
Participations autres organismes	738 600	+122 627	861 227
Fonds européens	224 446	+120 537	344 983

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (comptes 75*) dont	7 539 571	+1 013 492	8 553 063
Subventions d'équilibre des budgets annexes	3 668 903	-232 518	3 436 385
Recouvrement de dépenses d'aide sociale	2 183 500	+454 103	2 637 603
Recouvrement des indus d'insertion et d'aide sociale	654 500	+94 586	749 086
Revenu des immeubles	165 525	+15 125	180 650
Autres produits 75*	867 143	+682 197	1 549 340
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (002)	20 499 621	0	20 499 621
ATTENUATIONS DE CHARGES (chapitre 013)	1 248 500	-1 120 600	127 900
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES (comptes 70*)	2 811 563	-174 666	2 636 897
PRODUITS FINANCIERS (comptes 76*)	0	+804	804
PRODUITS SPECIFIQUES (comptes 77*)	0	+957	957
REPRISES SUR PROVISIONS (comptes 78*)	786 353	+498 915	1 285 268

<i>en euros (mouvements réels)</i>	BP 2025	BS/DM1 2025	Total Budget 2025
Recettes Réelles d'Investissement (RRI)	39 921 137	+4 746 345	44 667 482
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (chapitre 10) dont	7 134 944	+162 100	7 297 044
Excédents de fonctionnement affectés à l'investissement (1068)	85 944	0	85 944
FCTVA-Fonds de Compensation de la TVA investissement	7 049 000	+162 100	7 211 100
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chapitre 13) dont	15 132 057	+5 851 320	20 983 378
DDEC-Dotation Départementale d'Equipement des Collèges	1 252 923	0	1 252 923
DSID-Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements	840 534	+566 109	1 406 643
Amendes de radars automatiques	580 000	0	580 000
Subventions Etat	5 146 905	+5 239 503	10 386 409
Subventions Région	6 448 930	-73 985	6 374 944
Subventions autres collectivités	795 834	+37 809	833 643
Subventions autres organismes	66 932	-27 217	39 715
Fonds européens	0	+109 101	109 101
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chapitre 16) dont	14 130 000	0	14 130 000
Emprunt classique	14 130 000	0	14 130 000
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	1 218 419	0	1 218 419
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION (chapitre 024, uniquement en prévision)	2 141 501	-1 366 501	775 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (chapitre 204)	37 292	-37 292	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (chapitre 21)	1 200	+11 291	12 491
IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre 23)		+101 819	101 819
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chapitre 27)	125 724	+23 607	149 331
Total Recettes Général Réelles €	352 600 000	+10 400 000	363 000 000

III. La présentation des crédits par fonction :

Avec 191,7M€, l'action sociale et la santé (fonction 4, y compris les dépenses de personnel) représente 52,8% du budget total.

Fonctions en €		Dépenses	Recettes
0	SERVICES GENERAUX	36 064 721	266 889 482
1	SECURITE	9 634 784	84 544
2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	15 014 407	2 406 233
3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	8 014 277	309 686
4	SANTE ET ACTION SOCIALE	190 306 406	41 976 839
5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	1 341 912	250 135
6	ACTION ECONOMIQUE	4 173 880	1 652 540
7	ENVIRONNEMENT	5 042 158	3 283 163
8	TRANSPORTS	24 199 550	1 047 556
Budget annexe de l'autodrome de Nogaro géré en M4 (pas de fonction)		81 758	432 340
TOTAL Section Fonctionnement		293 873 853	318 332 518
0	SERVICES GENERAUX	15 939 296	23 382 234
1	SECURITE	5 917	0
2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 831 600	1 933 141
3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 050 359	217 649
4	SANTE ET ACTION SOCIALE	1 392 641	124 182
5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	2 460 109	0
6	ACTION ECONOMIQUE	387 279	2 400
7	ENVIRONNEMENT	1 605 656	105 870
8	TRANSPORTS	43 016 764	18 816 062
Budget annexe de l'autodrome de Nogaro géré en M4 (pas de fonction)		436 526	85 944
TOTAL Section Investissement		69 126 147	44 667 482
<u>TOTAL</u> en mouvements réels, tous budgets confondus, en euros		363 000 000	363 000 000

IV. La présentation des crédits par budget:

Le tableau suivant présente la répartition des dépenses et des recettes par budget. Le budget principal représente à lui seul **97,87%** des dépenses.

Les subventions et virements nécessaires à l'équilibre des budgets annexes s'établissent à **3 436 385€**. Ils se traduisent par l'inscription d'une dépense sur le budget principal et de recettes du même montant sur les budgets annexes.

FONCTIONNEMENT en €	Dépenses	Recettes	Dont :	Subventions et virements d'équilibre
01 - BUDGET PRINCIPAL	288 091 820	311 735 253	Dépense	3 436 385
47 – SATESE	795 021	822 521	Recette	349 150
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	1 450 961	1 795 561	Recette	1 428 556
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	1 363 891	1 405 441	Recette	649 107
57 - AUTODROME NOGARO	81 758	432 340		
58 – CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE	2 090 402	2 141 402	Recette	1 009 572
Total Fonctionnement	293 873 853	318 332 518		
INVESTISSEMENT en €	Dépenses	Recettes		
01 - BUDGET PRINCIPAL	67 169 511	43 526 078		
47 – SATESE	137 456	109 956		
49 - ESPACES NATURELS ET CAUE	926 738	582 138		
54 - LABO VETERINAIRE EAUX SOLS	226 457	184 907		
57 - AUTODROME NOGARO	436 526	85 944		
58 – CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE	229 459	178 459		
Total Investissement	69 126 147	44 667 482		
Total général	363 000 000	363 000 000		

V. Le bilan de la politique de provisionnement 2025 de la collectivité :

Les provisions ont été ajustées en dépense (constitution de provision) et en recette (reprise de provision). Après les ajustements de DM présentés ci-dessous, le solde des provisions comptables s'établit ainsi à 1 527 095,5 € dont 1 273 108,5 € de provisions déjà constituées au 31/12/2024 (tous budgets confondus).

Ces provisions se décomposent ainsi qu'il suit par budget et par nature de dépenses présentant un risque :

Budget Principal (B01)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
CONTENTIEUX	18 000	8 000	2 000	10 000			0	28 000
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	382 350		391 208	391 208		382 350	382 350	391 208
RUPTURES CONVENTIONNELLES DES CONTRATS DE TRAVAIL	66 883	33 117	80 000	113 117		100 000	100 000	80 000
MALADIES PROFESSIONNELLES, ACCIDENTS DU TRAVAIL ET CAPITAL DECES	113 000	102 000		102 000	113 000		113 000	102 000
<i>Total provisions pour risques et charges (6815/7815)</i>	<i>580 233</i>	<i>143 117</i>	<i>473 208</i>	<i>616 325</i>	<i>113 000</i>	<i>482 350</i>	<i>595 350</i>	<i>601 208</i>
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	653 478	901 230		901 230	653 478		653 478	901 230
<i>Total provisions pour dépréciations des actifs circulants (6817/7817)</i>	<i>653 478</i>	<i>901 230</i>		<i>901 230</i>	<i>653 478</i>		<i>653 478</i>	<i>901 230</i>
DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 957,50			0			0	2 957,50
<i>Total provisions pour dépréciations des éléments financiers (6866/7866)</i>	<i>2 957,50</i>			<i>0</i>			<i>0</i>	<i>2 957,50</i>
TOTAL PROVISIONS B01	1 236 668,50	1 044 347	473 208	1 517 555	766 478	482 350	1 248 828	1 505 395,50

Budget Annexe du Laboratoire Vétérinaire, des eaux et des sols (B54)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	16 565		19 300	19 300		16 565	16 565	19 300
<i>Total provisions pour risques et charges (6815/7815)</i>	<i>16 565</i>		<i>19 300</i>	<i>19 300</i>		<i>16 565</i>	<i>16 565</i>	<i>19 300</i>
DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	19 875			0	19 875		19 875	0
<i>Total provisions pour dépréciations (6817/7817)</i>	<i>19 875</i>			<i>0</i>	<i>19 875</i>		<i>19 875</i>	<i>0</i>
TOTAL PROVISIONS B54	36 440	0	19 300	19 300	19 875	16 565	36 440	19 300

Budget Annexe du Centre Départemental de Santé (B58)

PROVISION/REPRISE POUR	Montant net des provisions constituées au 31/12/2024	Montant des provisions de l'exercice			Montant des reprises de l'exercice			Solde
		BP	BS/DM1	Total 2025	BP	BS/DM1	Total 2025	
VALORISATION MONETAIRE DES COMPTES EPARGNE TEMPS	0		2 400	2 400			0	2 400
<i>Total provisions pour risques et charges (6815/7815)</i>	<i>0</i>		<i>2 400</i>	<i>2 400</i>			<i>0</i>	<i>2 400</i>
TOTAL PROVISIONS B58	0		2 400	2 400			0	2 400

VI. Les mouvements d'ordre :

S'agissant des opérations d'ordre liées, pour l'essentiel, aux virements entre sections et à l'amortissement des immobilisations, elles s'équilibrent, en dépenses et en recettes, à la somme de 2 408 653,99 € au titre de la seule DM. Le montant global inscrit au budget s'élève ainsi à 42 506 910,91€. Ainsi, le budget total, avec ces opérations d'ordre, est fixé à 405 506 910,91€, après prise en compte de cette Décision Modificative.

Je vous propose d'adopter le projet de Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2025, tel qu'il vous est présenté.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Philippe DUPOUY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and some smaller, less distinct strokes.